

ECHS

Étudiant et parent/tuteur

Manuel

Mise à jour : juillet 2026





Contenu

<u>Salutations</u>	3
Informations de contact du personnel de soutien	3
<u>Partie I : Académique</u>	4
Calendrier académique	4
Politique de notation	4
Intégrité académique	4
<u>Partie II : Notre approche de la culture scolaire</u>	5
Qu'est-ce que le MTSS ?	5
Quels sont les éléments essentiels ?	5
<u>Supports pratiques</u>	6
Bonjour Bienvenue	6
Salle de classe verte	6
Mur de reconnaissance visuelle	6
Accords sociaux	6
Liste du directeur	6
Tableau d'honneur	7
Système de récompense	7
Programmes parascolaires	7
<u>Valeurs et attentes</u>	7
ECSV alu es	7
Les attentes quotidiennes des universitaires	8
Code vestimentaire	8
Exigences du code vestimentaire	8
Arrivée	9
Dismiss s al	9
Politique de départ anticipé	10
Politique concernant les retards	10
Fermetures liées aux conditions météorologiques	10
Passe toujours	10
Politique des salles de bain	10
Politique électronique	



Règlement concernant les casiers	11
Politique en matière d'électronique	11
Règlement concernant les casiers	11
Transport	12
<u>Gestion du comportement</u>	13
Suivi des données comportementales dans Deanslist	14
Interventions et stratégies	14
Interventions à plusieurs niveaux	15
Loi sur la dignité pour tous les étudiants	19
Politique de présence	19
<u>Partie III : Informations parascolaires/sportives</u>	22
Admissibilité académique au secondaire	22
Obligation de participation aux activités sportives et parascolaires à l'échelle de l'école	23
Étudiants suspendus	23
Élèves en situation de handicap	24
Objets perdus/volés	24
Plaintes	24
Voyages d'équipe	24
<u>Partie IV : Technologie</u>	24
Utilisation de l'ordinateur	24
<u>2024-2025 : Accord comportemental de l'école secondaire Equality Charter</u>	25





Salutations

Chers parents/tuteurs et élèves,

Bienvenue à Equality Charter High School. Tous vos efforts et votre concentration ont porté leurs fruits.
Vous arrivez à ce moment. Nous sommes fiers de vous compter parmi nos élèves et de contribuer positivement à notre école.
Membre de la communauté.

Le rôle d'Equality dans notre communauté est de préparer les élèves à la réussite universitaire et professionnelle.
et de veiller à ce qu'ils puissent maintenir un comportement cohérent, approprié et professionnel
les relations dans tous les aspects de la vie adulte.

La responsabilisation des élèves et le soutien familial sont essentiels au développement des adolescents pendant la période de l'adolescence.
transition vers Equality Charter High School. Equality utilisera les relations développées.
avec des universitaires, des familles, des organisations communautaires et des programmes pour accomplir notre mission
et maintenir notre rôle de fondation positive pour nos étudiants.

Si vous avez des questions spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter :

Coordonnées du personnel de soutien

Amrita Dennis, directrice	Amrita.dennis@equalitycs.org
LaShawna Jones, directrice adjointe de la culture	LaShawna.Jones@equalitycs.org
Lisa Romano, directrice adjointe de l'enseignement	Lisa.Romano@equalitycs.org
Emily Collins, directrice principale des services aux étudiants	Emily.Collins@equalitycs.org
Philip Dorr, doyen principal/coordonateur sportif	Philip.Dorr@equalitycs.org
Destiny Henderson, doyenne	Destiny.Henderson@equalitycs.org
Cynthia Landrau, travailleuse sociale	Cynthia.Landrau@equalitycs.org



Partie I : Les universitaires

Calendrier scolaire

Veuillez [CLIQUER ICI](#) pour accéder au calendrier scolaire annuel

Politique de notation

Les élèves se verront attribuer des notes dans les cours en fonction de leurs efforts et de leurs résultats scolaires dans les catégories suivantes :

- Travaux en classe
- Participation • Devoirs
- Évaluations

La pondération de chaque catégorie dépend du cours. Veuillez consulter le plan de cours pour connaître la pondération des catégories.

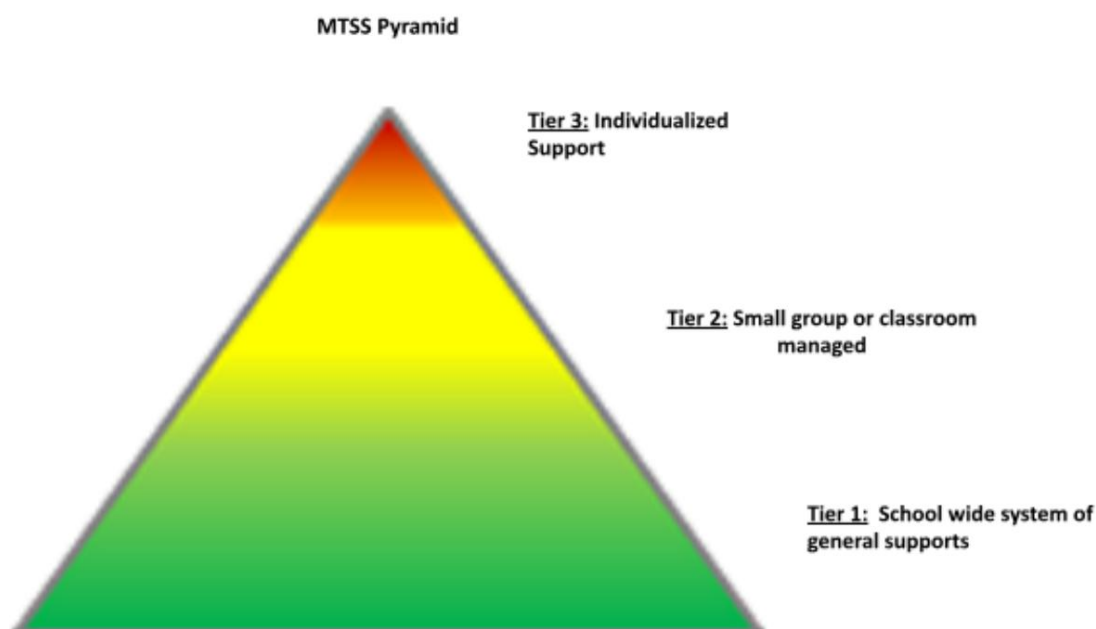
Intégrité académique

Les étudiants sont tenus de faire preuve d'intégrité dans le respect des exigences académiques de tous leurs cours. La tricherie et le plagiat sont considérés comme une fraude académique et nuisent à la relation de confiance entre enseignants et étudiants. L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) ou de toute autre ressource non autorisée pour réaliser les devoirs, les quiz ou les évaluations, sauf autorisation expresse de l'enseignant, est strictement interdite.

Ce comportement est inacceptable et tout chercheur qui se livre à la tricherie ou au plagiat s'exposera aux sanctions suivantes, sans toutefois s'y limiter :

- Recevoir un zéro à un devoir noté ou avoir un devoir invalidé
- Participer à une réunion de réparation avec l'enseignant, le directeur adjoint de Instruction/Directeur adjoint de la culture, Directeur de l'enseignement, École Conseiller et parent/tuteur
- Réaliser une réévaluation
- Accomplir une tâche ou un devoir de réparation

Deuxième partie : Notre approche de la culture scolaire



Que sont les systèmes de soutien à plusieurs niveaux ?

Le MTSS combine les pratiques de prise de décision préventives, collaboratives et fondées sur les données du modèle de réponse à l'intervention (RTI) et du modèle d'interventions et de soutiens comportementaux positifs (PBIS), qui préconisent explicitement une approche à plusieurs niveaux. L'accent est mis sur un enseignement fondamental, universel et différencié, couvrant les compétences académiques et socio-émotionnelles de base à l'échelle de l'établissement, aux niveaux 1, 2 et 3, offrant des interventions intensives et de plus en plus individualisées. Le MTSS est un cadre systémique d'amélioration continue dans lequel la résolution de problèmes et la prise de décision fondées sur les données sont utilisées dans tous les domaines scolaires pour favoriser la réussite de tous les élèves. Mis en œuvre avec rigueur, le MTSS crée une culture d'apprentissage réactive, avec des pratiques d'enseignement, d'intervention et d'évaluation de haute qualité, fondées sur des données probantes et conçues pour répondre aux besoins des élèves, afin que chacun reçoive le niveau de soutien approprié. En combinant les systèmes RTI et PBIS, l'ECS optimisera le temps consacré à la prise de décisions les plus efficaces pour chaque élève.

Des recherches ont démontré que les écoles qui appliquent rigoureusement le PBIS ont constaté une amélioration des résultats scolaires et du taux de réussite des élèves. Le modèle Rtl (Réponse à l'intervention) s'accompagne de la mise en place d'interventions fondées sur les données pour les élèves ayant besoin d'un soutien scolaire.

Quels sont les éléments essentiels du MTSS ?

1. Leadership partagé axé sur l'équipe 2.

Résolution de problèmes et prise de décision fondées sur les données

3. Continuum stratifié de supports



4. Pratiques fondées sur des données probantes

5. Partenariat entre la famille, l'école et la communauté

Soutien proactif/Incitatifs positifs

Bienvenue

Chaque matin, à leur arrivée, les élèves seront accueillis par le personnel à l'entrée de l'établissement. Ce premier contact avec les enseignants sera ainsi positif et leur offrira une occasion précieuse de développer leurs compétences relationnelles.

Salutations en classe

Chaque enseignant accueillera les élèves chaleureusement à l'entrée de sa classe à chaque cours. La régularité est essentielle, car il s'agira du premier contact entre élèves et enseignants de la journée. Cette interaction permettra d'évaluer l'ambiance et de donner le ton au cours.

Mur de reconnaissance visuelle

Les élèves et les membres du personnel faisant preuve de leadership et de comportements prosociaux seront mis à l'honneur chaque mois sur un mur dédié à nos valeurs. Ce mur permettra de reconnaître et de valoriser ceux et celles qui incarnent au quotidien les attentes et les normes de notre établissement. Cette reconnaissance concrète complètera le système de récompenses et renforcera le moral des élèves et de leurs familles.

Accords sociaux

Ensemble, enseignants et élèves élaboreront des pratiques sociales répondant aux attentes en classe. Ces pratiques ne se substituent pas aux attentes de l'établissement. Ces attentes soutiennent les attentes comportementales d'Equality et serviront d'outil de réorientation pour les enseignants et d'outil d'autogestion pour les élèves afin de corriger les comportements négatifs de manière indépendante et appropriée.

Liste du directeur

Les élèves qui obtiennent une moyenne générale de 4,0 au cours de n'importe quel trimestre de l'année scolaire seront admissibles. Ils seront mis à l'honneur lors d'une sortie scolaire de fin d'année en présence du directeur et des directeurs adjoints.



Tableau d'honneur

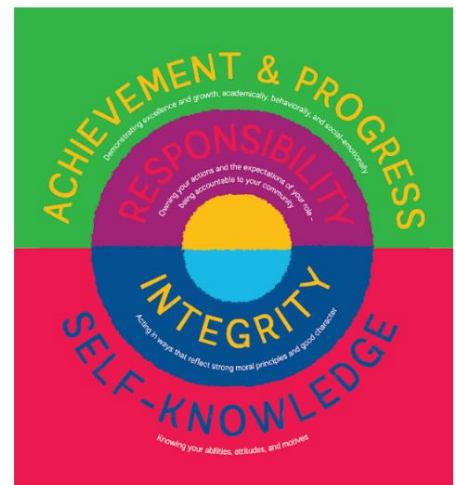
Les élèves qui obtiennent une moyenne générale de 3,0 au cours de n'importe quelle période d'évaluation de l'année scolaire seront admissibles.

Système de récompense

Le programme « Égalité » propose un système de récompenses qui valorise les élèves adoptant des comportements exemplaires. Ce système sera suivi via DeansList. Un rapport culturel sera remis à chaque élève, indiquant son niveau de comportement actuel et le total de ses points de récompense. Les élèves qui accumulent des points pour leurs comportements positifs pourront ainsi recevoir des récompenses tout au long de l'année scolaire.

Activités parascolaires : Ces programmes visent à

responsabiliser nos jeunes en les intégrant à une communauté qui encourage l'exploration de la culture et le développement de compétences essentielles à la vie quotidienne. Ces programmes comprennent, entre autres, des équipes sportives, des clubs sociaux, des groupes de soutien entre pairs, des clubs d'études, des programmes de leadership scolaire et d'autres activités approuvées par l'école.



Valeurs et attentes

Valeurs ECS

Valeurs fondamentales d'ECS	
Valeur	Définition
Réussite et progrès	Démontrer l'excellence et la progression sur les plans scolaire, comportemental et socio-émotionnellement
Intégrité	Agir de manière à refléter de solides principes moraux et un bon caractère
Responsabilité	Assumer ses actes et les attentes liées à son rôle – être responsable envers sa communauté
Connaissance de soi	Connaître vos capacités, vos attitudes et vos motivations



Attentes quotidiennes des étudiants

Les spécialistes de l'égalité sont censés :

- Adopter un comportement acceptable dans les autobus publics, les autobus scolaires et sur le terrain
voyages et aux arrêts de bus publics situés aux abords de l'école • Arriver à l'école
avec l'intention d'apprendre
- Soyez à l'heure chaque jour d'école •
Arrivez à l'école en uniforme complet et en respectant le code vestimentaire
- Coopérer sans contestation; suivre en tout temps les directives des membres du personnel et des autres
adultes liés à l'école
- Traitez vos camarades avec bienveillance, dignité et attention. • Prenez soin des
biens de l'école et des effets personnels des élèves, du personnel et des autres membres de la communauté scolaire.

Membres de la communauté •

Utiliser un langage approprié en tout temps • Collaborer
au maintien de la propreté des bâtiments et des abords de l'école • Se munir du matériel et des
devoirs requis pour tous les cours

Code vestimentaire

L'établissement Equality Charter High School prône une tenue vestimentaire confortable, appropriée et
propice à l'apprentissage. Notre règlement vestimentaire renforce la cohésion et la fierté de l'école et permet aux élèves
de se concentrer sur leurs études plutôt que sur leur apparence. Ce règlement s'applique à tous les élèves, tous les
jours de classe et lors des événements organisés par l'établissement.

Exigences du code vestimentaire de l'ECHS :

Hauts	Bas	Chaussure	Accessoires
Tout article portant le logo ECS provenant de Flynn & O'Hara, de The Gear Store ou fourni par ECS.	Tout fournisseur : ¹ <u>Couleurs</u> : noir, kaki, gris ou bleu marine • Pantalons • Pantalons cargo • Pantalons de survêtement amples • Jupes arrivant au genou • Shorts arrivant au genou (par exemple, shorts habillés ou shorts cargo) Sont interdits : les jeans, les vêtements de sport moulants (y compris les leggings), les shorts courts et les bas excessivement serrés, décolletés ou arrivant au- dessus du genou.	Pour tous les vendeurs : les chaussures doivent être fermées à l'avant et à l'arrière. Cela inclut les baskets, les bottes et autres chaussures, à condition que les orteils et les talons soient entièrement couverts.	Tout fournisseur : • Chouchous unis • ² - n'importe lequel Bas • Chaussettes • Cravates

¹Cet article peut être acheté chez Flynn & O'Hara ou chez tout autre vendeur de votre choix.

² Voici un exemple acceptable de foulard pour cheveux : [Exemple : Notez](#) que les foulards pour cheveux sont différents des bonnets (bonnets de
douche ou de sommeil).



Fournisseur : [Flynn O'Hara Uniforms](#)

*PAS DE JEANS, PAS DE PANTALONS DE SPORT EN TISSU EXTENSIBLE, PAS DE DOS NUS
CHAUSSURES OU HAUTS AVEC LOGO NON ECS

- Tous les élèves inscrits à l'ECHS sont tenus de respecter à 100 % les règles suivantes :

Un code vestimentaire est en vigueur pour toutes les journées d'entrée prévues tout au long de l'année universitaire.

Les élèves ne respectant pas le règlement vestimentaire se verront refuser l'accès à l'établissement jusqu'à ce que leur uniforme soit conforme. Leurs parents ou tuteurs seront contactés et priés d'apporter les éléments nécessaires. Si un parent ou tuteur ne peut fournir l'uniforme à son enfant pour la journée, un uniforme de prêt pourra lui être prêté dans la mesure du possible.

- Tout problème relatif à l'uniforme personnel doit être communiqué à un doyen par _____
Les parents ou le tuteur doivent s'entretenir avec l'élève avant son arrivée à l'école. Le plan de rectification et son échéancier doivent également être abordés. L'élève portera les articles de remplacement pendant toute la durée du plan.

Arrivée

Les élèves seront accueillis dans le bâtiment scolaire pour le petit-déjeuner de 7h05 à 7h35. Les élèves qui ne prennent pas le petit-déjeuner avec nous sont priés d'arriver à l'école avant 7h35 chaque jour. Tous les élèves doivent être dans leur classe respective, prêts à enseigner.
pour les cours à 7h45.

Congédiement

La plupart des étudiants seront libérés à 14h54 tous les jours, sauf le mardi. Le mardi, la plupart des étudiants seront libérés à 14h22. Les étudiants ayant des interventions pédagogiques obligatoires seront libérés entre 15h00 et 16h00, selon l'horaire prévu.



Politique de départ anticipé : Nous

demandons à tous les parents/tuteurs de contacter l'école avant le départ anticipé de leur enfant et de fournir un justificatif signé expliquant la situation. Exceptionnellement, un élève pourra quitter l'école plus tôt si un parent a téléphoné et fourni une preuve de son identité. Afin de minimiser les perturbations en classe, nous vous prions de nous informer le plus tôt possible de tout départ anticipé. Nous vous demandons également de limiter les rendez-vous médicaux et dentaires aux heures hors classe afin d'éviter que les élèves ne manquent des cours. Les familles sont invitées à tenir compte des horaires de début et de fin des cours lorsqu'elles formulent une demande de départ anticipé.

Politique concernant les

retards : Si un élève arrive à l'école après l'heure officielle de début des cours, il est considéré comme en retard et doit s'inscrire auprès du personnel administratif désigné. Si le retard de l'élève est dû à des circonstances indépendantes de sa volonté, ses parents peuvent appeler l'école. Toutefois, cela ne constitue pas une excuse pour l'élève.

Fermetures liées aux conditions

météorologiques : En cas de mauvaises conditions météorologiques, comme de fortes chutes de neige, veuillez écouter les chaînes de télévision ou les stations de radio locales pour obtenir des informations sur les fermetures d'écoles. Si les écoles publiques de la ville de New York sont fermées, l'école Equality Charter School le sera également. De plus, il arrive que le département de l'Égalité ferme des écoles même lorsque le NYCDOE est ouvert. Il arrivera que l'école Equality commence plus tard les jours de mauvaises conditions météorologiques. Les parents seront informés de ces fermetures et de ces retards via le site web d'Equality et par un message téléphonique diffusé à toutes les familles. Les élèves ne doivent pas se présenter à l'école avant l'heure de début retardée ces jours-là. Veuillez vous assurer que votre numéro de téléphone est à jour dans Powerschool.

Passage pour le couloir

Les élèves doivent être munis d'un laissez-passer pour circuler dans les couloirs durant les heures de classe, sauf lors des changements de classe. Ce laissez-passer doit mentionner le nom de l'enseignant émetteur, la date, l'heure de départ et le lieu de retour, tels qu'ils sont enregistrés dans le système. Aucun laissez-passer ne sera délivré durant les dix premières et les dix dernières minutes du cours.

Règles d'accès aux toilettes :

Les élèves doivent être munis d'un laissez-passer pour utiliser les toilettes ou la fontaine à eau. Les laissez-passer pour les toilettes et la fontaine à eau ne sont pas valables pendant les 10 premières et les 10 dernières minutes de chaque cours. Ils ne sont pas non plus valables pendant les interclasses.



Politique en matière d'électronique

Tous les appareils électroniques connectés à Internet doivent être rangés à l'endroit prévu à cet effet au début de chaque journée et pourront être récupérés à la fin des heures de cours, à la sortie du bâtiment. Conformément à la nouvelle loi sur la lutte contre les distractions, veuillez consulter ci-dessous le règlement intérieur de l'établissement concernant la lutte contre les distractions et le règlement relatif au rangement et à la discipline.

[Politique sans distraction d'ECS](#)

[Politique de stockage du lycée](#)

Le service de l'égalité n'enquêtera pas sur les vols ou les dommages concernant les appareils électroniques des élèves. L'utilisation et la visibilité des appareils électroniques sont interdites, sauf indication contraire de l'établissement. Les parents ou tuteurs seront avertis le jour même si un appareil électronique est confisqué à leur enfant pour utilisation non autorisée.

Tout manquement à cette obligation ou acte d'insubordination entraînera des interventions et/ou des conséquences supplémentaires.

Les parents ou tuteurs ne doivent pas appeler ni envoyer de SMS sur le téléphone portable de leur enfant pendant la journée. En cas d'urgence, ils doivent contacter le secrétariat au (718) 459-9597. Les élèves qui souhaitent parler à leurs parents ou tuteurs doivent en faire la demande ; un membre du personnel les aidera. Un appel passé depuis l'enceinte de l'établissement ne constitue pas une excuse pour enfreindre le règlement relatif aux communications électroniques.

Règlement

concernant les casiers : Tous les casiers de l'établissement sont la propriété d'ECHS. Ils sont mis à votre disposition pour ranger vos fournitures scolaires et vos effets personnels nécessaires à votre utilisation à l'école. Il est interdit d'y entreposer des objets susceptibles de perturber le bon déroulement des activités scolaires ou pédagogiques, ou qui sont interdits par la loi ou le règlement intérieur. Tout usage abusif des casiers pourra entraîner la suspension de votre droit d'y entrer. Une fois votre casier attribué, veuillez l'utiliser et en profiter pleinement !

Meilleures pratiques

- Les casiers sont accessibles aux moments suivants :
 - Avant le premier cours
 - Après les cours
- Dans de rares cas, les élèves peuvent utiliser les casiers pendant les heures de cours avec une autorisation de leur professeur.

Les casiers ne peuvent être partagés. Ce casier vous est personnellement attribué. Il est strictement interdit de permettre à quelqu'un d'autre de l'utiliser (qu'il ait ou non le droit de l'utiliser).

Les casiers doivent être bien entretenus et maintenus propres. Cela inclut, sans s'y limiter, tout désordre excessif, tout tag ou acte de vandalisme (à l'intérieur comme à l'extérieur des casiers).



L'école **Transportation**

Equality Charter School s'engage à assurer un transport sûr et fiable à tous les élèves admissibles. Le guide ci-dessous présente les options de transport, les critères d'admissibilité, les responsabilités des familles et les politiques en vigueur, conformément aux directives du Département de l'Éducation de la ville de New York.

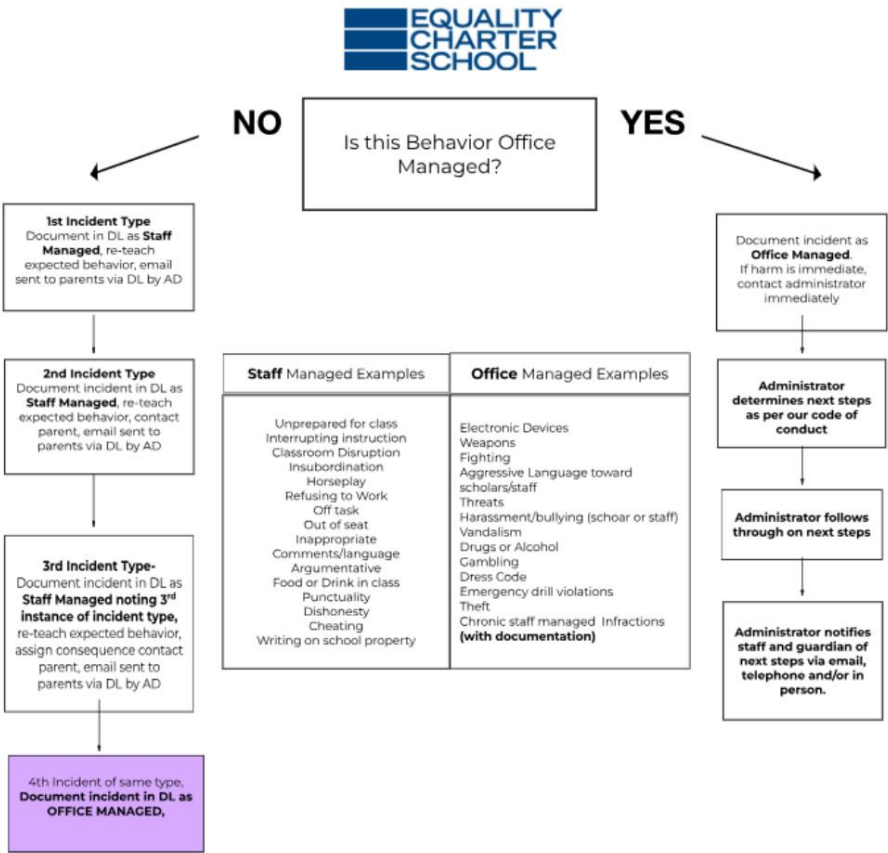
[Guide des transports ECS](#)

[Guide des transports du département de l'Éducation de la ville de New York](#)



Gestion du comportement

À Equality Charter High School, nous croyons que chaque élève peut réussir dans un environnement bienveillant et respectueux. Notre approche du comportement et de la discipline repose sur quatre piliers : le développement des compétences relationnelles, les pratiques restauratives, le PBIS (Interventions et Soutiens Comportementaux Positifs) et une discipline progressive. Le développement des compétences relationnelles consiste à tisser des liens solides et de confiance entre les élèves, le personnel et les familles, afin que chacun se sente valorisé et compris. Les pratiques restauratives visent à réparer les préjudices et à rétablir les relations en cas de conflit, plutôt que de simplement punir. Grâce au PBIS, nous enseignons, modélisons et encourageons activement les comportements positifs pour aider les élèves à progresser. Enfin, notre recours à une discipline progressive , réfléchi et responsable garantit que les réponses aux comportements sont justes, adaptées au développement de chaque nécessité, en gardant toujours au choix. élève et que leur intensité n'augmente qu'en cas de réelle cœur de nos préoccupations l'objectif de croissance, de réflexion et de soutien. Ensemble, ces stratégies contribuent à créer une communauté scolaire sûre, inclusive et bienveillante. L'organigramme ci-dessous illustre notre approche progressive des comportements à Equality Charter High School.





Suivi des données comportementales sur Deanslist :

Observation

Ce document sert à consigner les comportements ou incidents notables des élèves afin de sensibiliser et de mobiliser l'ensemble du personnel. Il ne s'agit pas d'une demande d'intervention.

Documentation gérée par le personnel

Ce formulaire sert à consigner le comportement d'un élève et les interventions mises en œuvre et suivies par le membre du personnel référent. Aucun suivi immédiat n'est attendu de la part de l'équipe Culture.

Référence gérée par le bureau

Ce formulaire est utilisé lorsqu'un membre du personnel a tenté au moins trois interventions sans succès et sollicite l'aide directe de l'équipe Culture. Il doit inclure un bref résumé des interventions tentées et des comportements problématiques.

Orientation immédiate

En cas d'urgence nécessitant une intervention immédiate, veuillez contacter le bureau principal et demander qu'un membre de l'équipe Culture soit immédiatement contacté. Une fois la situation réglée, il conviendra de soumettre un rapport à DeansList.

Stratégies d'intervention

Les interventions et stratégies ECHS consistent en des programmes comportant des mesures intentionnelles destinées aux élèves qui ont des comportements perturbateurs pour eux-mêmes ou pour l'environnement d'apprentissage.

Auto-réflexion

Après l'épuisement de plusieurs mesures d'intervention, les élèves devant être retirés de la classe seront placés dans un espace d'apprentissage alternatif (EAA) où ils effectueront une auto-évaluation. Ce document détaillera les interventions de soutien mises en place ainsi qu'un plan de correction comportementale.

Accord de comportement :

L'accord de comportement est une intervention simple de renforcement positif, largement utilisée par les enseignants pour modifier le comportement des élèves. Cet accord détaille les attentes de l'élève et de l'enseignant (et parfois des parents ou du tuteur) quant à la mise en œuvre du plan d'intervention, ce qui en fait un document de planification précieux.

Engagement envers le temps d'enseignement en classe

Conformément au contrat social établi dans chaque classe, chaque élève est tenu d'être présent et de participer pleinement aux cours. Tout élève absent pourra être invité à rattraper les heures manquées pendant la pause déjeuner. Un engagement écrit lui sera remis et il devra s'y conformer.



Espace d'apprentissage alternatif (EAA) : Il s'agit d'une intervention visant à prévenir l'escalade des sanctions administratives. L'EAA a pour but de soustraire l'élève à un environnement difficile afin d'évaluer et d'identifier les obstacles à un apprentissage et à un fonctionnement efficaces. L'EAA peut durer d'une période de cours à plusieurs jours. Un soutien individualisé de la part des membres de l'équipe de soutien culturel permettra aux élèves de développer leur capacité à gérer les situations de manière autonome, favorisant ainsi une meilleure connaissance de soi, une régulation émotionnelle plus efficace et des compétences avérées en résolution de conflits.

Service communautaire : est un programme d'intervention qui encourage la responsabilisation.

Les missions de service communautaire permettent aux élèves de prendre conscience de leurs lacunes en se concentrant sur leurs points forts plutôt que sur leurs faiblesses. Elles leur offrent un moyen constructif et collaboratif de réparer les préjudices causés par leur comportement. Assumer la responsabilité de leurs actes et mettre à profit leur meilleure compréhension pour enrichir les connaissances et sensibiliser la communauté peut renforcer l'estime de soi de l'élève au sein de celle-ci.

pairs.

La médiation par les pairs est un programme d'intervention qui permet aux élèves de développer leur capacité d'autorégulation, individuellement et avec leurs pairs. Elle crée un espace propice à l'apprentissage de la gestion constructive des conflits. Ce processus leur apprend à observer leur propre comportement, à analyser les situations, à déterminer les comportements appropriés et à maîtriser les procédures et les compétences nécessaires pour adopter les comportements attendus.

La retenue est une mesure disciplinaire visant à remédier aux problèmes graves ou récurrents rencontrés par les élèves qui, malgré les interventions et stratégies mises en place, continuent de perturber l'environnement d'enseignement et d'apprentissage. La retenue offre aux élèves ayant enfreint le règlement intérieur de l'établissement une occasion de réflexion et d'apprentissage. Ces infractions comprennent, entre autres, les retards, le non-respect du règlement relatif à l'uniforme, l'insolence, le manque de respect, le non-rendez-vous et l'absentéisme scolaire.

La retenue est prévue après les cours.

Stratégies individualisées : Approches permettant à l'administration et au personnel d'adapter les interventions et les conséquences en fonction du comportement de chaque élève. Ces techniques individualisées comprennent, entre autres, des stratégies d'autorégulation, des groupes de soutien socio-émotionnel, des formations à la résolution de conflits, des exercices de renforcement des relations et le développement du leadership.

Interventions à plusieurs niveaux

Ce guide présente des exemples de nos procédures d'intervention visant à prévenir les comportements inappropriés et à promouvoir un environnement d'apprentissage propice à tous. Les comportements inappropriés non mentionnés dans ce guide sont traités dans notre Code de conduite. L'établissement Equality Charter High School se réserve le droit d'utiliser toute intervention qu'elle juge appropriée en cas de perturbation de l'environnement d'apprentissage ou de création d'un environnement d'apprentissage dangereux pour les élèves ou le personnel d'Equality.



Les élèves qui manifestent une quelconque agression physique savent qu'Equality utilisera des techniques de prévention et d'intervention en situation de crise pour désamorcer l'incident et garantir la sécurité de tous. Cela peut impliquer que votre enfant soit maîtrisé ou évacué rapidement d'un environnement dangereux.

ECHS Tiered Interventions

Niveaux de Soutien	Exemples de perturbation Comportement	Interventions	Conséquences
Niveau 1 MINEURE INCIDENT Personnel géré	• Se promener dans la classe sans permission • - Rires inappropriés • Parler fort ou excessivement • Taper sur les tables • - Jouer avec des objets non autorisés - lié au temps d'enseignement • Refus de travailler • Dormir/avoir la tête baissée en classe • - Manger ou boire en classe • Langage inapproprié/ - Insultes (non adressées au personnel) • Jeter des objets en classe • Répondre au professeur de manière irrespectueuse • Être sous l'influence de substances non pertinentes - Site web pendant l'apprentissage en ligne • - Dessin en classe/Non rémunéré attention • Retard • Mauvaise utilisation des appareils électroniques • Autres perturbations mineures	• Redirection • Privé - conférence • Appeler la famille • Changement de place • Réunion parents-élèves • Alternative - Affectation • - Assistance de niveau 1 • Salle de classe - Engagement	• Perte de privilège • Détention
Niveau 2 CONTINU MINEURE INCIDENTS Personnel géré	• Mineur chronique/répétitif incidents • Perturbation répétée de l'environnement d'apprentissage • Utilisation abusive répétée des appareils électroniques • Insubordination (suite à une crise émotionnelle) • Absentéisme scolaire • Sortie de classe sans prévenir - autorisation • - Répété - Retards/Absentéisme • Non-respect du code vestimentaire • Bagarres simulées • - Malhonnêteté académique	• Appeler la famille • Réunion des parents avec l'élève • Fiche de suivi • Se référer à la culture - Équipe (Bureau) - Géré - Référence) • Niveau 1/ Niveau 2 Interventions	• Perte de privilège • Réparation - Devoir • Retenue • Électronique - Confiscation

Niveau 3 MAJEUR INCIDENT ou CONTINU MAJEUR INCIDENTS Bureau Géré	• Comportement agressif • - Harcèlement • - Intimidation • Insubordination (intentionnelle) • Vandalisme mineur • Répétition d'un mineur	• Privé conférence avec Doyen/Doyen adjoint • Plan de comportement • Conflit Résolution • Médiation par les pairs • Niveau 2/ Niveau 3 Interventions • Orientation vers soutien interne au chercheur	• Service communautaire scolaire • Détention • Réparateur Réunion (conférences informelles/formelles)
Niveau 4 COURT TERME SUSPENSION (10 jours ou moins) ou À L'ÉCOLE SUSPENSION	• Altercation physique • Agression verbale • Création ou contribution à une agression environnement dangereux • Intimidation/Cyberintimidation • Jeux de hasard • - Vandalisme • Vol • Possession ou utilisation de matériel inflammable • Sous l'influence de drogues ou alcool • Langage désobligeant ou Insultes envers un membre du personnel • Produits du tabac	• Réparateur Réunion • - Parent/ Doyen/ Savant Conférence • Orientation vers soutien interne et/ ou externe pour les chercheurs et - Parent • - Plan de comportement • MTSS supplémentaire Support de niveau 3	• En milieu scolaire Suspension • Court terme Suspension (10 jours ou moins)
Niveau 5 SUSPENSION ou EXPULSION	• Agression physique • - Armes • Possession ou conduite sous l'influence de drogues et d'alcool • Harcèlement sexuel • Matériel lié à la consommation de drogues	• Orientation vers interne et/ou soutien externe aux chercheurs et mère	• Court terme Suspension (10 jours ou moins) • Long terme Suspension • (plus de 10 jours) • - Exclusion

*This is only a **guide**. There may be circumstances that dictate escalated consequences for **ANY** behavior at every intervention level. This will be determined by Dean or Administration staff.*



Loi sur la dignité pour tous les étudiants

La loi de l'État de New York sur la dignité pour tous les élèves (la loi sur la dignité) vise à offrir aux élèves des écoles primaires et secondaires publiques de l'État un environnement sûr et bienveillant, exempt de discrimination, d'intimidation, de moqueries, de harcèlement et de brimades, que ce soit dans l'enceinte de l'école, dans les bus scolaires ou lors d'activités scolaires. L'égalité est un principe fondamental de la loi sur la dignité.

Coordonnatrice de la loi sur la dignité (« DAC ») La directrice adjointe de la culture fait office de coordinatrice officielle de la loi sur la dignité, LaShawna.Jones@equalitycs.org. Le/La Responsable de la Dignité (DAC) sera formé(e) à la gestion des relations humaines dans les domaines couverts par la Loi sur la Dignité (race, couleur, poids, origine nationale, groupe ethnique, religion, pratique religieuse, handicap, situation économique, orientation sexuelle, genre et sexe). Le/La DAC est la personne de référence pour toutes les questions relatives à la Loi sur la Dignité au sein du service de l'égalité et veille à ce que tous les élèves évoluent dans un environnement scolaire sûr, bienveillant et positif, exempt de harcèlement ou de discrimination, quel que soit le motif mentionné ci-dessus ou de manière générale. Tout incident de harcèlement ou d'intimidation peut être signalé au/à la DAC, au/à la directeur/directrice général(e) ou au/à la cheffe d'établissement. Les signalements doivent être effectués dans les plus brefs délais. Les membres du personnel témoins ou informés d'un incident de harcèlement ou d'intimidation doivent le signaler au/à la cheffe d'établissement dans un délai d'un jour.

Signalement et enquête sur les cas de discrimination et de harcèlement : Les élèves doivent signaler immédiatement toute violation du Code de conduite et de la Politique relative à la dignité au directeur général, au chef d'établissement, au conseiller pédagogique ou à l'assistant social. Ceci est valable que l'élève soit victime de harcèlement scolaire, de cyberharcèlement, de coercition, d'isolement ou d'intimidation. L'établissement enquêtera sur toutes les plaintes pour harcèlement et discrimination et prendra rapidement les mesures correctives nécessaires. Les plaintes seront examinées conformément aux politiques et règlements en vigueur. Si, après une enquête appropriée, l'établissement constate une violation de cette politique, des mesures correctives seront prises conformément aux politiques et règlements de l'établissement, au Code de discipline et aux lois et règlements applicables. L'établissement ne prendra aucune mesure de représailles contre toute personne qui signale ou participe à une enquête concernant une conduite inappropriée ou interdite ou une violation de la Politique relative à la dignité.

Politique de présence

L'établissement Equality Charter High School mettra tout en œuvre pour aider les familles en cas de problème d'assiduité. Les élèves qui ne se rendent pas en cours quotidiennement et à l'heure risquent de ne pas satisfaire aux exigences académiques d'Equality, d'échouer à leurs examens et, par conséquent, de ne pas passer dans la classe supérieure et/ou de ne pas progresser dans les délais prévus vers l'obtention de leur diplôme. Les élèves absents ne peuvent ni assister ni participer aux événements sportifs, aux bals ou à toute autre activité scolaire organisée le jour de leur absence, sauf autorisation préalable de l'établissement.



Absences

Des plans d'intervention en matière d'assiduité seront mis en œuvre pour soutenir les élèves qui ont atteint nos seuils d'absentéisme chronique :

- 1 absence non justifiée - En cas d'absence d'un élève, les parents ou le tuteur recevront un appel téléphonique les informant de cette absence.
- 3 absences non justifiées – L'étudiant rencontrera le doyen/doyen adjoint et le responsable des affaires sociales. Un intervenant discutera des mesures préventives. Le doyen ou le doyen adjoint tiendra une conférence téléphonique avec le parent ou le tuteur et examinera le plan de prévention élaboré par l'élève.
- 5 absences non justifiées par trimestre – Le parent/tuteur et l'élève se rencontreront avec un représentant de l'équipe pédagogique, le conseiller scolaire et le travailleur social afin d'examiner d'autres interventions, y compris un plan d'intervention en matière d'assiduité.
- Plus de 10 absences non justifiées au cours d'une année scolaire : une réunion parents-professeurs aura lieu à l'école en présence de la direction, de l'élève, d'un représentant de l'équipe pédagogique, du conseiller d'orientation, de l'assistant social et du responsable de la vie scolaire. La direction abordera les prochaines étapes, qui pourraient inclure un signalement aux services de protection de l'enfance.
- Plus de 18 absences non justifiées au cours d'une année scolaire – L'élève aura manqué au moins 10 % des jours d'enseignement alloués. Des rencontres parents-professeurs auront lieu à l'école avec le directeur, le responsable de la vie culturelle, l'assistante sociale et le conseiller d'orientation. L'administration discutera des prochaines étapes, qui pourraient inclure la radiation du programme Equality.

Communication parentale

- Les parents ou le tuteur doivent contacter l'école lorsqu'un élève est absent.
- Les parents ou tuteurs doivent fournir les documents médicaux et/ou juridiques dans les 24 heures suivant le retour de l'élève. Les justificatifs manuscrits seront acceptés à la discrétion du directeur ou du directeur adjoint.

Lorsqu'un élève est absent sans justificatif médical pendant dix jours consécutifs ou dix jours au cours d'un semestre, l'établissement peut effectuer une visite à domicile ou signaler à l'ACS un possible manquement scolaire. Si un élève est absent pendant les cinq premiers jours de cours ou pendant au moins dix jours consécutifs sans avoir contacté l'établissement pour justifier son absence, il sera considéré comme ayant quitté l'établissement Equality Charter High School et sera radié.

*Aggravation des conséquences, y compris, mais sans s'y limiter, les signalements des services de protection de l'enfance au registre central de l'État de New York. *



Retard

Tous les élèves arrivant en retard à l'école recevront automatiquement un appel téléphonique de leurs parents.

Les élèves arrivant en retard en classe recevront une réponse de l'enseignant. Celle-ci pourra inclure, sans s'y limiter :

- Engagement après l'école
- Appeler la famille
- Demande de réunion avec les parents •

Fiche de suivi quotidien

Les activités auront lieu pendant la pause déjeuner ou après les cours. Tout élève en retard ou ne respectant pas ses engagements en classe s'expose à des sanctions disciplinaires. Les élèves arrivant à l'école après 11h00 sans justificatif d'identité pourront se voir refuser l'accès aux activités scolaires régulières.

D'autres réponses des administrateurs pourront être émises si les problèmes de retard ne sont pas résolus.

Définition des termes

Absence justifiée : L'élève présente un certificat médical ou tout autre justificatif officiel (thérapeute, tribunal, services de protection de l'enfance, etc.) expliquant ou attestant son absence. Les élèves observant des fêtes religieuses reconnues par le Commissaire à l'éducation de l'État de New York ou d'autres jours saints non répertoriés au calendrier du ministère de l'Éducation peuvent être excusés sur demande écrite de leurs parents avant la date concernée. Les justificatifs manuscrits des parents ou tuteurs sont soumis à l'approbation du directeur ou d'un directeur adjoint. Même en cas d'absence justifiée, il incombe à l'élève d'obtenir auprès de ses enseignants tous les travaux à rattraper.

Absence non justifiée : L'élève est absent de l'école SANS justificatif médical ou légal expliquant/attestant son absence, ou SANS mot écrit d'un parent/tuteur approuvé par le chef d'établissement ou un chef d'établissement adjoint. L'élève ne recevra pas de points pour sa présence en classe, mais devra néanmoins rattraper tous les devoirs, contrôles et travaux manqués, même si ces travaux ne seront pas validés.



Partie III : Informations parascolaires/sportives

Admissibilité scolaire au secondaire : La règle des 5+ 1

– Un élève doit réussir cinq matières donnant droit à des crédits (et non cinq crédits) et le cours d'éducation physique, le cas échéant, lors de la dernière période d'évaluation (janvier ou juin). Pour conserver son admissibilité, un élève admissible doit réussir cinq matières donnant droit à des crédits et le cours d'éducation physique lors de la période d'évaluation la plus proche du 1er décembre ou du 15 avril. Les écoles appliquant un système de notation par cycles utilisent la note finale du cycle le plus proche du 31 janvier et du 30 juin pour déterminer les notes finales de fin de trimestre. Ces mêmes écoles utilisent les notes du cycle le plus proche du 1er décembre au trimestre d'automne et du 15 avril au trimestre de printemps pour l'obtention ou le maintien de l'admissibilité.

Le nombre de crédits par semestre est le suivant :

ELA	1 crédit
Mathématiques	1 crédit
Études sociales	1 crédit
Science	1 crédit
LOTE	1 crédit
Électif	1 crédit
Santé/Art/Musique	1 crédit
PE	Passage obligatoire

- Les élèves entrant en première année (première année de 9e année) sont admissibles sur le plan scolaire jusqu'à la publication du 2e bulletin scolaire.
- Si deux cours d'éducation physique sont suivis, au moins un doit être réussi.
- La date à laquelle tous les bulletins scolaires sont émis dans une école à la fin d'une période d'évaluation sera la date officielle pour déterminer l'admissibilité.
- Au moins trois des cinq matières réussies doivent être des matières principales.
(Anglais, Mathématiques, Sciences sociales, Langue étrangère ou Sciences).
- Un étudiant boursier peut substituer un cours de rattrapage non crédité à un cours de rattrapage pour lequel un La note de passage a été attribuée pour l'une des matières mineures selon la règle 5+1



Si un élève ne remplit pas les conditions requises pour le lycée, il sera mis à l'écart ou suspendu avec l'option de mise à l'épreuve.

Obligations de l'élève en période probatoire : Durant cette période, l'élève devra assister à des réunions avec le coordonnateur des sports ou le coordonnateur du programme tout au long du prochain trimestre. Il pourra assister à un maximum de 60 % des entraînements/répétitions chaque semaine, mais ne pourra pas assister aux matchs ni aux spectacles.

À mi-parcours du trimestre, si les notes de l'élève-athlète le permettent, il peut assister à tous les entraînements et matchs, mais ne peut pas quitter l'école plus tôt ni participer au match.

Levée de la période probatoire : Un étudiant sera de nouveau admissible dès que ses notes répondront aux exigences. Cela peut se produire au plus tôt à la mi-semester.

École d'été :

Les notes obtenues à l'école d'été et acceptées par Equality seront comptabilisées comme notes pour les mois de juin et août précédents.

Exigences de participation aux activités sportives et parascolaires à l'échelle de l'école

Pour conserver son admissibilité au cours d'une période d'évaluation, un élève doit maintenir un taux de présence scolaire d'au moins 90 % durant cette période. Ce taux de présence de 90 % n'est pas cumulatif.

La présence est obligatoire à chaque répétition, entraînement et match. Les parents ou le tuteur doivent être immédiatement avisés en cas d'absence de l'élève. Toute retenue après les cours prime sur toute activité sportive, qu'il s'agisse d'un entraînement ou d'un match.

Étudiants suspendus

Les élèves-athlètes suspendus, qu'ils soient à l'école ou non, ne sont pas autorisés à participer à un essai, un entraînement, un match d'entraînement ou une compétition pendant leur suspension.

Les élèves-athlètes faisant l'objet d'une suspension interne doivent assister à l'entraînement, au match d'entraînement ou à la compétition, mais ne peuvent pas y participer.

Élèves en situation de handicap

L'admissibilité des élèves en situation de handicap sera évaluée conformément à leur plan d'intervention individualisé. Avant qu'un élève en situation de handicap ne soit retiré des activités sportives ou parascolaires, le directeur des services aux élèves doit en être informé afin de déterminer les prochaines étapes appropriées.



Objets perdus/volés

ECS décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets. Les entraîneurs doivent inspecter tous les espaces afin de s'assurer qu'aucun élève n'a oublié d'objets. Il leur est déconseillé de garder les objets des athlètes.

Plaintes

Toute plainte, formelle ou informelle, déposée par des parents ou tuteurs doit être faite par écrit à le coordinateur des sports.

Voyages d'équipe

Les équipes utilisent les transports en commun pour se rendre à tous les matchs. Une autorisation de déplacement doit être signée par l'élève-athlète et son parent/tuteur pour qu'il puisse participer. Les déplacements du week-end seront organisés d'un commun accord entre les entraîneurs, les joueurs et les parents/tuteurs.

Partie IV Technologie

Utilisation des

ordinateurs : Les familles ont signé la convention d' [utilisation des ordinateurs lors de l'inscription de leur enfant](#). [Vous pouvez consulter une copie de cette convention](#). [ici](#).



2026-2027 : Lycée Equality Charter

Accord de comportement

À Equality Charter High School, nous croyons au pouvoir du choix. Nous offrons à nos élèves la possibilité de développer des compétences sociales et professionnelles concrètes qui leur permettront de faire des choix éclairés en matière d'études supérieures et de carrière. Afin de maintenir nos exigences académiques et comportementales, nous créons un environnement positif, sûr et stimulant, propice à l'apprentissage. Ce type de communauté d'apprentissage favorise le leadership, la responsabilité et le respect parmi nos élèves et notre personnel. Par conséquent, tout élève dont les actions ou le comportement perturbent l'environnement d'apprentissage ou mettent en danger la sécurité ou la santé des élèves et/ou du personnel s'exposera à des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion d'Equality Charter High School.

Les élèves considérés comme présentant un risque pour la santé et la sécurité seront renvoyés chez eux plus tôt pour une période de réflexion après notification des parents ou tuteurs. Les parents ou tuteurs ne pouvant venir chercher leur enfant autoriseront un départ anticipé par défaut, dans l'attente des résultats de l'enquête sur l'incident.

Droits et responsabilités :

Je sais que j'ai le droit de :

- Ne pas être jugé ou étiqueté en fonction de mon comportement • Bénéficier d'un environnement d'apprentissage positif, sûr et stimulant, exempt de discrimination, harcèlement et sectarisme;
- Savoir ce qui est considéré comme un comportement approprié et quels comportements peuvent en résulter dans les interventions disciplinaires ou leurs conséquences ;
- Recevoir des conseils de la part des membres du personnel professionnel concernant mon comportement et son impact sur ma scolarité et mon bien-être au sein de l'établissement ; • Exprimer mes préoccupations de manière appropriée si je ne suis pas d'accord avec une demande ou décision;
- Respect des procédures légales en cas de mesures disciplinaires pour des violations présumées du règlement scolaire règlements pour lesquels je pourrais être suspendu ou expulsé.

J'accepte :

- Arriver à l'école à l'heure tous les jours
- Saluez tout membre du personnel qui vous adresse un bonjour. •
- Abstenez-vous d'apporter de l'alcool et des substances contrôlées dans l'enceinte de l'école.
y compris tous les événements parrainés par l'école
- Présentez-vous à chacun de mes cours à l'heure prévue, prêt(e) à commencer à travailler.
- Préparez-vous avec le matériel et les devoirs requis pour tous les cours.
- Faites preuve de respect et de maturité dans vos interactions avec tous les membres du groupe d'apprentissage communauté



- Être responsable de mon propre comportement
- Participer avec respect et enthousiasme aux interventions comportementales
- Assister à la retenue lorsqu'elle est assignée.
- Informer l'équipe Culture ou tout autre membre du personnel chargé de l'égalité des cas potentiels
conflits ou altercations
- Résoudre les conflits pacifiquement par la médiation et la résolution des conflits
- Évitez les bagarres à l'intérieur et à l'extérieur de l'école
- Évitez tout comportement qui mette en danger le bien-être de l'école ou du voisinage.
communauté
- Comportez-vous avec respect et coopérez sans contestation lorsqu'un membre du personnel
donne des indications
- Assumer la responsabilité de mes effets personnels et de tout autre bien m'appartenant.
par l'égalité que je peux utiliser ou rencontrer
- Porter quotidiennement l'uniforme complet de l'école secondaire Equality Charter.
- Veuillez vous abstenir d'apporter des objets pouvant comporter des signes d'appartenance à un gang (par exemple,
des foulards, des bandanas, des chapeaux, etc.) et de faire des signes, des cris, des chants, des mouvements ou
des poignées de main propres aux gangs.
- Veuillez vous abstenir d'utiliser des appareils électroniques (téléphones portables, lecteurs multimédias, consoles
de jeux vidéo, etc.) pendant les heures de classe.
- Partager avec les responsables scolaires toute information susceptible d'affecter la santé, la sécurité
ou le bien-être de la communauté scolaire
- Abstenez-vous de tout comportement qui perturbe l'environnement d'apprentissage
- Respectez les règles et les attentes du programme Equality Charter High School Scholar
Manuel et code de conduite

Je suis pleinement conscient(e) de mes droits et obligations tels que décrits sur la page ci-jointe et j'accepte de respecter les règles et les attentes énoncées dans ce contrat, relatif à l'égalité.

Règlement intérieur et code de conduite de Charter High School. De plus, je suis conscient(e) que le non-respect de ces règles et attentes peut entraîner des mesures disciplinaires supplémentaires.

Nom de l'étudiant : _____

Date: _____

Signature de l'étudiant : _____



SECTION PARENTALE

L'implication et le soutien des parents sont essentiels durant notre processus d'intervention comportementale. Les parents/tuteurs doivent avoir des coordonnées à jour dans leurs dossiers, ainsi qu'un contact d'urgence pour les cas où ils ne seraient pas joignables par téléphone ou par courriel pendant les heures de classe.

J'ai reçu un exemplaire du Guide de l'élève de l'Equality Charter High School et j'ai eu accès au Code de conduite. J'ai lu attentivement ce document et je comprends les attentes de l'Equality Charter High School ainsi que le comportement attendu de mon enfant.

Nom du parent/tuteur : _____ Date: _____

Signature du parent/tuteur : _____